

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le Marsan Agglo présent au Salon de l'habitat de Mont de Marsan**



**Retrouvez le Marsan Agglomération au Salon de l'habitat de Mont de Marsan à Nahuques, les 11, 12 et 13 octobre, de 10h à 19h (11h le vendredi)- Stand n°180**

Nouveauté 2013 du salon, un « **Espace Conseils** » permet au Marsan Agglo, au Pact des Landes, à l'Espace Info énergie, au CAUE et à l'ADIL 40 de diffuser des informations et des conseils en matière d'habitat.

En partenariat avec le Pact des Landes, qui assure une permanence à la « Maison des projets », le Marsan Agglomération vous accueille durant tout ce week-end au Salon de l'habitat pour **présenter ses opérations d'amélioration de l'habitat privé et les nouvelles règles d'attribution des subventions (revalorisation des plafonds de ressources par l'Anah).**

Que vous soyez **propriétaire privé, bailleur ou occupant** avec l'envie d'engager des **travaux de rénovation** de votre logement, rendez-vous sur le stand à partir de vendredi. Des conseillers vous informeront sur les **subventions auxquelles vous pouvez prétendre**, sous réserve de conditions d'éligibilité.

### **Améliorer l'habitat privé**

Afin de lutter contre le mal-logement, la vacance, l'insalubrité et la précarité énergétique des logements, le Marsan Agglo a lancé en 2012 des actions de réhabilitation de l'habitat privé ancien dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat (PLH).

Pour ce faire, deux actions ont été mises en œuvre pour **encourager la restauration des logements privés et l'amélioration de leur confort** : une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (**OPAH-RU**) sur la commune de Mont de Marsan (centre-ville) et un Programme d'Intérêt Général (**PIG**) sur le reste du territoire communautaire.

Des moyens financiers importants sont mobilisés et permettent aux habitants du Marsan de **bénéficier d'aides financières** pouvant atteindre jusqu'à 80 % du montant des travaux.

Le Marsan Agglomération présentera également sur son stand, à travers l'**exposition « Le Marsan, aménageur durable »**, l'ensemble de ses actions en faveur du développement durable.

### **Le Marsan Agglomération – stand n°180**

Vendredi : de 11h à 19h (permanence du Pact des Landes l'après-midi)

Samedi : de 10h à 19h (permanence du Pact des Landes toute la journée)

Dimanche : de 10h à 19h

**Pour en savoir plus :**

Salon de l'habitat, [cliquez ici](#)

### **Contact presse :**

Anne Marie Commenay / Le Marsan Agglomération

Tél. : 05 58 46 61 55 - 06 81 83 73 98

[lemarsan.fr](http://lemarsan.fr)

Suivez-nous sur

